

Questions orales

Cette taxe va également à l'encontre de ses promesses électorales au sujet de l'équité et de l'absence d'incidence sur les recettes.

Si c'est là la version définitive de la taxe sur les produits et services du premier ministre, comment se fait-il qu'elle soit tout à fait contraire à ce qu'il avait promis durant la dernière campagne électorale? En est-il arrivé au stade où il ne se sent plus obligé de tenir ses promesses et ses engagements envers les Canadiens?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, nous avons démontré clairement que nous tenons nos promesses. Je vais reprendre point par point les déclarations que le chef de l'opposition vient de faire. Au sujet de la participation des provinces, nous avons déclaré à l'époque. . .

M. Turner (Vancouver Quadra): Que la taxe était inapplicable sans cette participation. C'est ce que vous avez affirmé.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, j'invite le chef de l'opposition à se reporter au livre blanc publié en juin 1987 et dans lequel nous avons déclaré que trois solutions s'offraient à nous. Or, c'est justement une de ces solutions que nous proposons dans ce projet de loi. Nous avons tenté d'obtenir la participation des provinces, mais en vain.

Deuxièmement, en ce qui a trait à la simplicité du régime, le député voudrait peut-être comparer la TPS à la taxe sur les ventes des fabricants avec ses 22 000 exemptions sur un total de 75 000 contribuables. S'il compare la TPS à cette taxe en vertu de laquelle un contribuable sur trois bénéficie d'une exemption quelconque ou de dispositions spéciales, il s'apercevra certes que la taxe sur les ventes des fabricants est extrêmement complexe.

Le troisième point, c'est la visibilité. Comment le député peut-il affirmer que la nouvelle taxe ne sera pas tout à fait visible? En effet, nous passons d'une taxe qui est cachée dans le prix de tout ce qui est acheté au Canada à une taxe en vertu de laquelle les gens pourront voir sur leurs reçus de caisse le montant payé à titre de taxe. C'est cela la visibilité.

* * *

[Français]

LE CONTRÔLE DES FRONTIÈRES

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national.

Hier, les Montréalais ont appris avec consternation que la carrière Miron était devenue le dépotoir de déchets de New York.

J'aimerais demander au ministre quelles mesures concrètes et pratiques a-t-il pris depuis que son collègue de l'Environnement et lui-même en cette Chambre, en décembre 1988, ont assuré cette Chambre qu'ils prendraient des mesures pour contrôler la frontière canado-américaine? Qu'est-ce qui a été fait? Comment se fait-il qu'aujourd'hui, 14 mois plus tard, on se retrouve avec une situation comme celle qui prévaut à la carrière Miron de Montréal?

[Traduction]

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, le député saura que nous avons conclu des ententes avec le ministère de l'Environnement du Québec pour contrôler l'entrée illégale de déchets solides aux frontières. . .

M. Turner (Vancouver Quadra): Ils en vérifient l'entrée au pays.

M. Jelinek: Le chef de l'opposition ne veut rien entendre, n'est-ce pas? Nous avons fort bien réussi depuis 14 mois. Le député vient de nous parler du calendrier.

Mais on a découvert, il y a à peine quelques jours, des déchets solides cachés dans du papier recyclé, un nouveau moyen de faire entrer ces déchets au Canada. Le chargement en question a réussi à traverser la frontière parce que nos agents des douanes n'avaient aucun moyen de savoir qu'on avait caché quelque chose dans le papier recyclé. Nous avons immédiatement utilisé nos ordinateurs, je parle de nos systèmes de douanes, pour suivre l'affaire. Et hier encore, nos agents des douanes ont intercepté une autre livraison illégale de déchets cachés dans du papier recyclé, chargement qui a été saisi par les douanes américaines, tout cela parce que les douanes canadiennes avaient pris des mesures efficaces. C'est donc dire que notre système fonctionne.

[Français]

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire.

Le ministre nous parle d'un camion qui a été bloqué. Mais il est silencieux au sujet des dizaines de camions transportant des milliers de tonnes de déchets provenant des États-Unis et qui sont déposés ici au Canada. C'est ce silence sur ces camions qui viennent des États-Unis qui nous indignent.